



Le 29 février revient tous les quatre ans. Le 29 février 1940 donc, scandale à Hollywood ! Une actrice noire, reçoit l'Oscar du meilleur second rôle féminin. Il s'agit de Hattie Mc Daniel « Mama » dans « Autant en emporte le vent », une superproduction toute en couleurs dont l'un des thèmes est la guerre de Sécession.

Chronique de l'autre mercredi sur deux

PROBLÈMES FREENAUTES : CEUX QUI N'EN ONT PAS

Un mercredi sur deux, l'AdUF et Freenews vous proposent un récapitulatif des problèmes connus autour de l'univers de Free : Freebox Révolution, Free Mobile, etc.

Cette semaine, la formule consacrée sera quelque peu bousculée puisqu'on reviendra sur des problèmes... imaginaires ! Ceux qui naissent d'une rumeur, d'un fait un peu trop déformé au fil des sources, voire totalement inventé par un membre un peu zélé de la communauté Freenaute. Une sorte de Grand Erratum pour la postérité, en somme...

Bonne lecture !

Les SIM 2 : incompatibilités

Évoqué un temps, le problème de compatibilité de certaines cartes SIM avec certains terminaux téléphoniques semble avoir été grandement exagéré. Deux facteurs semblent avoir contribué à l'emballement de la communauté.

Explications...

D'une part, la popularité de l'iPhone a créé une véritable confusion car le petit smartphone d'Apple dispose de messages d'erreur pour le moins trompeurs. Sur un terminal verrouillé (simlocké), insérer une carte SIM d'un opérateur bloqué (comme Free Mobile) affichera un message « Carte SIM incompatible avec le téléphone ». Imprécis, voire trompeur, ce message aura poussé plus d'un Freenaute tête-en-l'air à venir reporter un problème de compatibilité... alors qu'en réalité, l'iPhone n'a besoin que d'être déverrouillé par son opérateur d'origine.

D'autre part, la présence de deux modèles de cartes SIM distribués indifféremment par Free a donné naissance à un petit imbroglio. Dotées de puces de tailles et de structures différentes, les cartes divergent également sur leur capacité de stockage des contacts. Des théories émergent vite sur l'incompatibilité supposée d'un des deux modèles de cartes, en particulier sur les forums du site Free Mobile by Toosurtoo, où un membre lance une théorie sur la tension des cartes. Rapidement reprise sur de nombreux sites, cette explication n'était pourtant qu'un vaste hoax, débusqué par le site Univers Freebox.

Soulignons toutefois que quelques rares cas d'incompatibilité sont, pour leur part, bien avérés. Ils concernent certains modèles peu communs de téléphones, plutôt anciens. Dans ces cas, la plupart du temps, le problème réside dans un mode d'insertion atypique de la carte SIM, provoquant une absence de contact entre les connecteurs et la puce de Free. Le découpage et l'insertion de la carte SIM de Free dans un adaptateur de cartes Micro-SIM, ou encore le calage de la carte SIM à l'aide d'une petite bourre de papier intercalée, suffisent généralement à résoudre le problème.

Vous regardez trop la télévision

Sur un marché aussi féroce que la téléphonie mobile, les coups bas sont permis. Et si une Autorité de régulation veille à ce que la compétition se fasse dans les règles de la concurrence, il en va autrement sur le terrain des médias, où la désinformation et la décrédibilisation sont des armes massivement utilisées.

Très en vogue dans les journaux, la « polémique » autour du réseau Free Mobile, que les opérateurs concurrents ont accusé (plus ou moins directement, selon les cas) d'être partiellement ou totalement éteint, aura permis aux différents concurrents du trublion de semer le doute chez les consommateurs. Certaines sources syndicales allaient même jusqu'à affirmer que les problèmes supposés de réseau de Free pourraient remettre directement en cause son accord d'itinérance avec Orange !

L'affaire médiatique aura pris un poids tel que l'Arcep choisira d'éteindre l'incendie en procédant à une nouvelle série de mesures de la couverture du réseau 3G de Free, ainsi que de ses trois camarades. Les résultats, publiés mardi, confirment que le nouvel entrant respecte ses impératifs réglementaires, sans grande surprise... Les accusations à l'encontre de Free étaient bien infondées.

Dans la même catégorie, on remarquera que certains médias ont une curieuse tendance à déformer les faits lorsqu'il s'agit de parler de la 4G. Encore au point mort en France, la technologie pourra être utilisée par Orange, SFR, Bouygues Telecom et Free Mobile, qui ont chacun remporté une ou plusieurs licences d'exploitation. Néanmoins, ces licences ont été attribuées en deux lots et Free est le seul à n'avoir obtenu ses fréquences que lors des premières enchères. Free ne dispose donc pas de « fréquences en or », ainsi qu'on surnomme les fréquences du deuxième lot ; il n'en fallait pas plus pour que certains journalistes affirment que Free était écarté de la course à la 4G, ou jouent sur la confusion entre les différents types de fréquences auprès du grand public. Une ambiguïté savamment entretenue...

Rendez-vous dans deux semaines pour un nouveau point sur les bugs de la Freebox Révolution et de Free Mobile.

